

CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} septembre 2017
Convocation du 26 août 2017

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 1^{er} septembre 2017 à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, D. Ferniot, Mme L. Jeanguillaume, M. Ph. Bride, Mme S. Hählen, MM. J. Courvoisier, D. Chapoutot, Mmes D. Rebboah, A. Fromond.

Absents excusés : J. Geneletti et S. Piquet et Ch. Pasteur (qui donnent procuration par écrit respectivement à A. Fromond, D. Rebboah et D. Chapoutot) ainsi que Cl. Kimmel.

Secrétaire de séance : Lydie Jeanguillaume.

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

Sont rajoutés : les ventes de bois, le choix de l'entreprise pour les diagnostics plomb et amiante et le rapport annuel du Sydom.

DELIBERATIONS: Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1. **DPU** : le conseil décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur la vente d'une maison avec terrain 8 rue de la Croix Rousse, parcelle cadastrée AC 153 et sur la vente d'un bâtiment d'activité professionnelle, 6 rue du Bois, parcelle cadastrée A 536.
2. **Appellation de rues** : la société TOMTOM a fait une demande d'information pour mise à jour cartographique des GPS, concernant des voies non répertoriées.
A la zone artisanale : le conseil décide d'appeler
 - Rue du Bois : la rue qui conduit jusqu'aux Charpentiers réunis.
 - Rue des Essarts : rue située entre Hexaformes et l'atelier des Compagnons.Il faudra lors d'un prochain conseil, choisir des noms pour la rue du futur lotissement aux Varraches ainsi qu'aux salles et parkings.
3. **Groupement d'achat** :
Le conseil décide de poursuivre sa participation au groupement d'achat d'énergie mis en place par le Sidec de la Nièvre. Le conseil autorise l'adhésion de la commune et autorise le Maire a signé tous les documents afférents.
4. **Dévolution et destination des coupes de bois de l'exercice 2018** : après exposé, le conseil décide de l'attribution en futaies affouagères et en vente sur pieds, sur les parcelles 23, 24 et 34. Il y aura aussi de l'abattage et de l'élagage sur les arbres à la fontaine du bas. Nous suivons le plan d'aménagement mis en place par l'ONF intégralement.
5. **Diagnostic amiante et plomb avant travaux de restructuration de la mairie** : Il convient de faire un diagnostic évaluant la présence ou non d'amiante et de plomb dans le bâtiment de la mairie. 2 sociétés ont répondu à l'appel d'offre. Le cabinet d'étude Philippe Slawski a été retenu pour un montant de 2700€ TTC pour les deux prestations. En cas de détection positive, les travaux de démolition seront faits par une entreprise spécialisée.
6. **Rapport annuel d'activités du SYDOM 2016** : Ce rapport porte sur les tonnages collectés des différents déchets, les différentes installations du Sydom, un bilan sur les déchetteries, un point sur le tri pour le recyclage, enfin le traitement des ordures ménagères et la valorisation énergétique. après exposé du Maire, le conseil valide le rapport annuel d'activités 2016 du Sydom du département du Jura. La discussion s'engage sur la fréquence des ramassages des bacs gris tous les 15 jours avec sa conséquence sur le coût de la redevance, la possibilité d'installer des molochs (bacs collectifs enterrés) pour un même secteur. Il est rappelé que l'amélioration du système est nécessaire pour une diminution des coûts. Les gros usagers ont des contrats particuliers. Le rapport est disponible et consultable en mairie.
7. **Tarif des salles du gymnase, location associations extérieures** : Rapporteur D. Chapoutot, sur proposition de l'OMS, le tarif des salles autres que la salle des 3 Chênes, passe à 9€ de l'heure pour les associations extérieures à Mouchard, ce qui correspond au coût réel de fonctionnement.

Logements : Rapporteur S. Hählen, un point est fait sur le taux de remplissage logements pour les bâtiments des écoles et des studios. Les logements des écoles sont tous loués. Pour les studios, sur 26 places, il y a 10 locataires dont 1 permanent (loué directement par la mairie) et 9 étudiants. Se pose une

nouvelle fois la question de l'adaptation des studios à la demande actuelle et du début de vétusté des logements.

CADA : (Demandeurs d'Asile) Un point est fait les personnes hébergées sur la commune. Départ arrivée et difficultés d'intégration.

Travaux :

- Place du Bel'Air, rue de la Tuilerie, ruelle derrière l'école maternelle, cour de l'école primaire : l'enrobé est posé.
- Mur du cimetière : les travaux ont démarré.
- Les silos de stockage de sel et de sable sont en construction à l'atelier communal.
- En prévision : Réfection de voirie en haut de la rue Cuinet, d'une partie de rue la Croix Rousse et des améliorations à la gendarmerie.

Divers:

- Jumelage : M. le Maire fait un exposé sur le déroulement de l'accueil de nos amis de Vöhl qui arriveront le 6 octobre prochain. Le puzzle de la carte de l'Europe qui est installé au gymnase sera transféré à cette occasion sur le mur de l'école maternelle (extérieur du préau, dans la cour) pour les 60 ans du Traité de Rome. L'espace Vöhl sera rénové et accueillera l'apéritif du dimanche midi. La cérémonie officielle aura lieu le samedi soir à la salle des fêtes.
- Madame Danièle Girod, directrice du centre de loisirs « les Muscadous » a fait valoir ses droits à la retraite. Elle sera remplacée par Fabienne Gagliardi.
- Fabienne Gagliardi qui assurait l'entretien des bâtiments de la commune est remplacée par Véronique Scaramozzino. Cette dernière est recrutée par la CCVA en tant qu'animatrice pour les centres de loisirs et en tant qu'agent d'entretien pour la commune.
- Le 4 octobre 2017, une page d'information sur Mouchard sera insérée dans le journal « le progrès ». Pour cette occasion, le journal sera offert par la mairie et distribué dans chaque boîte aux lettres.
- Chats errants : une convention de stérilisation et d'identification des chats errants a été signée avec l'association « 30 Millions d'amis ». La mairie prend en charge la capture, la garde et le transport des chats errants. La fondation prendra en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats attrapés et non identifiés. La commune informera la population de ses actions avant mise en œuvre.
- Dégâts suite à l'orage : pendant le dernier orage, l'église, le presbytère et le centre de loisirs ont subi des inondations. Des travaux sont à prévoir pour ne plus avoir ces inondations récurrentes.
- Accessibilité bâtiment de la mairie : le maire a assisté à la commission de sécurité concernant les projets d'accessibilité de la mairie.
- Talus de la gare SNCF : pour la énième fois un courrier sera adressé à la SNCF pour signaler le manque d'entretien des abords de la gare.
- Le conseil donne son accord à la CCVA pour installer une œuvre en bois du sculpteur à la tronçonneuse Pascolo PIO, devant la maison de santé du Val d'Amour.
- Cambriolage de la maison de santé du Val d'Amour : plainte a été déposée à la gendarmerie.
- Ragondins : l'opération d'éradication des ragondins sur les berges de nos cours d'eau est en cours.
- Manifestation commémorative de la libération du Val d'Amour : dimanche 3 septembre 11h30 à Chamblay.
- AG OMS : lundi 18 septembre 2017
- OMS : l'attribution des clés électroniques aux associations a débuté.
- Salle du pingpong : l'association réclame la rénovation du parquet de la salle.
- Problèmes de voisinage : rue de l'Oratoire, les riverains se plaignent de nuisances sonores et de comportements dangereux de conducteurs.
- Ambroisie : D. Chapoutot rappelle les risques sanitaires liés à l'ambroisie. Une déclaration doit être faite si elle est détectée avant tout arrachage.
- Opération Brioches 2017 : elle aura lieu les 4 et 5 octobre à partir de 17h30.
- Nouveau prêtre : une cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 10 septembre en l'église de la Sainte Trinité à 10h30 suivi d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes.

22h05 fin du conseil.

Prochain conseil : 20 octobre 2017 à 20h00.

Le secrétaire,

Lydie Jeanguillaume

Le Maire,

Michel Rochet